

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 9
Nombre d'absents : 19

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATRE MARS à 14 h 00,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO à Le Port, en salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.
Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_005_CC_5
Rapport annuel de développement durable
2023

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
27 février 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
11/03/2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline
CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad
OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noël
JEAN-BAPTISTE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick
FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme
Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme
Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M.
Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme
Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme
Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme
Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-
Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Tristan FLORIAN - Mme Virginie SALLE - Mme
Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-
CHEDIAPIN - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - M. Alain BENARD - Mme
Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle
CADET - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Armand
MOUNIATA - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande
PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Laetitia
LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Perceval GAILLARD
procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Gilles HUBERT procuration à Mme
Jasmine BETON - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Olivier HOARAU - M.
Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno
DOMEN procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Pierre Henri GUINET
procuration à M. Philippe LUCAS - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel
PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 MARS 2024

AFFAIRE N°2024_005_CC_5 : RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Le Président de séance expose :

Depuis sa création en 2001, le TCO a fait du développement durable une priorité. Aujourd'hui, la transition énergétique et la préservation de l'environnement font partie de nos vies et se déclinent de façon opérationnelle à travers de nombreuses politiques publiques et compétences de l'agglomération : réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments et les transports, lutte contre le changement climatique, préservation des espaces naturels et des ressources, valorisation des déchets, innovation économique et urbaine... Mais il convient également de souligner que le développement durable, c'est aussi la cohésion sociale et l'épanouissement des êtres humains dans une dynamique de mieux vivre ensemble. Dans les années à venir, des projets structurants tel que l'Ecocité vont permettre à l'agglomération de progresser vers de nouvelles formes d'habitat, de cadre de vie et d'accès aux services publics.

Au-delà de notre action directe à travers nos compétences institutionnelles, l'ambition du TCO est bien de favoriser la mise en place d'une dynamique territoriale en faveur du développement durable et de répondre aux principaux enjeux sociétaux, environnementaux et économiques du territoire. Toute initiative sera bonne à prendre dans le but de faire mieux et de dérouler un programme permettant d'être au rendez-vous des enjeux de cette mandature 2020-2026.

De nombreux outils vont nous y aider, en particulier le déploiement du projet de territoire, du Contrat de Relance et de Transition Écologique qui prend en compte l'ancien CTE et le protocole Territoire d'Industrie, le PCAET en cours d'élaboration... Mais au-delà des outils, il faudra réussir à réunir toutes les forces vives de l'agglomération (citoyens, élus, associations, entreprises...) pour répondre aux enjeux de transition écologique qui se présentent à nous.

Dans cette perspective, le rapport annuel sur la situation du développement durable du TCO apporte un éclairage sur le suivi de nos actions, et permet de valoriser les efforts entrepris par la collectivité et ses agents au travers des différents outils et initiatives déployés et de mobiliser toutes les énergies pour relever les nombreux défis à venir pour tendre vers la neutralité carbone à horizon 2050.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 15/02/2024.

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240311-2024_005_CC_5-DE



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2023 (document joint à la présente délibération).

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président